

AVIS PUBLIC

2016-002

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

Suivant les dispositions de l'article 176.1 du code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1, a. 176.1), avis public vous est donné de ce qui suit :

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal le 18^e jour de janvier 2016 à 20 h, à la salle du conseil située au 2 rue de l'École à Chute-aux-Outardes.

Au cours de cette séance, il y aura dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2014.

Toute la population y est conviée.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 14^e jour de janvier 2016.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Rick Tanguay

Certificat de publication

Je Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Chute-aux-Outardes, certifie par la présente que j'ai affiché avis public 2016-002, à l'Hôtel de Ville et au bureau de poste de Chute-aux-Outardes en date du 14 janvier 2016.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 14^e jour de janvier 2016.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Rick Tanguay